

REGLEMENT COMPLET DU JEU
« BLACKST'OR ! » valable du 01/12/25 au 24/12/25

Article 1 – Organisateur du Jeu

La société BLACKSTORE SA coopérative de commerçants à capital variable, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Evry sous le numéro 799 852 520, dont le siège social est situé 2 rue Victor Hugo, BP500 – 91164 Longjumeau Cedex, (ci-après « la Société Organisatrice »), organise un jeu réservé aux porteurs de la carte de fidélité BLACKSTORE (aussi nommée carte VIP) avec obligation d'achat, intitulé « BLACKST'OR ! » valable du 01/12/25 au 24/12/25, selon horaires et jours d'ouverture des magasins participants (ci-après le « Jeu »).

Article 2 – Conditions de participation

Le Jeu est ouvert à toute personne physique majeure le 01/12/25, résidant en France métropolitaine à l'exclusion des membres du personnel de la Société Organisatrice, des membres du personnel des sociétés partenaires à l'organisation du Jeu, ainsi que de leur famille (conjoint et enfant(s)).

Sont également exclues toutes personnes impliquées, directement ou indirectement, dans l'organisation, la réalisation, la mise en œuvre, la promotion et l'animation du Jeu, ainsi que les membres de leur famille (conjoint et enfant(s)). La Société Organisatrice se réserve le droit de demander aux participants de justifier ces conditions. Toute personne ne remplissant pas ces conditions ou refusant de les justifier sera exclue du Jeu et ne pourra, en cas de gain, bénéficier des lots.

La participation au Jeu implique l'acceptation expresse et sans réserve du présent règlement (ci-après le « Règlement »), en toutes ses stipulations, ainsi que des lois et règlements en vigueur en France.

Est appelée « *Carte de jeu* » : le matériel papier permettant de participer au Jeu, à savoir la carte à gratter obtenue lors d'un passage en caisse, avec obligation d'achat sans montant minimum requis dans un des magasins participants (liste en Annexe 1) pendant la période du Jeu.

Jeu limité à une carte de jeu par passage caisse.

Pour participer au Jeu, le participant doit :

- Se rendre dans l'un des magasins participants listés en Annexe 1 (selon horaires et jours d'ouverture durant la période du Jeu),
- Effectuer un passage en caisse afin de récupérer une Carte de jeu
- Gratter sa Carte de jeu
- Le participant découvre immédiatement si sa Carte de Jeu est gagnante. En cas de gain, le participant prend connaissance immédiatement de la nature de son gain et le récupère à l'accueil du magasin dans lequel il a participé au Jeu
- Le participant peut également scanner le QR code sur la Carte de jeu pour tenter de remporter une pièce en or, en s'inscrivant à un tirage au sort au plus tard le 24/12/25, à 23h59. Pour participer, il devra :
 - Scanner le QR code présent sur la Carte de jeu
 - Renseigner les informations suivantes :
 - Civilité
 - Nom
 - Prénom
 - Adresse email
 - Numéro de téléphone
 - Le magasin depuis lequel il participe
 - Cocher la case correspondant à l'acceptation du règlement

Toute tentative de fraude entraînera la nullité de la participation.

Article 3 – Définitions et valeurs des dotations

27 521 dotations sont mises en jeu, réparties comme suit :

- **16 000 pochettes dorées personnalisées avec le logo BLACKSTORE d'une valeur unitaire approximative de 1 € TTC + 150 points fidélité crédités sur la carte de fidélité BLACKSTORE du participant**
- **640 lampes dorées personnalisées avec le logo BLACKSTORE d'une valeur unitaire approximative de 20 € TTC + 150 points fidélité crédités sur la carte de fidélité BLACKSTORE du participant**
- **10 880 lingots anti-stress personnalisés avec le logo BLACKSTORE d'une valeur unitaire approximative de 3 € TTC + 150 points fidélité crédités sur la carte de fidélité BLACKSTORE du participant**

Les 150 points de fidélité seront automatiquement crédités sur la carte de fidélité BLACKSTORE pour tout achat en caisse avec présentation de la carte entre le 02/12/2024 et le 24/12/2024.

- **1 pièce Ors de France, en or de 8 grammes de la Monnaie de Paris d'une valeur de 1 000 €. Sa valeur commerciale est de 1 090 € TTC et a été constatée le 09/09/25.**

Article 4 – Mode de désignation des gagnants

Les gagnants seront déterminés de manière aléatoire via la Carte de jeu. Les Cartes de jeu donnent accès à une dotation, dans la limite des quantités ci-dessous, correspondant au nombre de Cartes de jeu gagnantes par magasin participant, éditées dans le cadre du Jeu :

- **125 pochettes dorées personnalisées avec le logo BLACKSTORE**
- **5 lampes dorées personnalisées avec le logo BLACKSTORE**
- **85 lingots anti-stress personnalisés avec le logo BLACKSTORE**

Le gagnant de la pièce en or sera désigné par un tirage au sort qui aura lieu au plus tard le 09/01/26 auprès de l'Étude SAS LSLs. Il sera contacté par email, puis par téléphone. Sans réponse de sa part à l'issue de 2 relances et à partir du 23/01/26, le gain sera désigné perdu et attribué au suppléant qui disposera des mêmes délais et conditions pour récupérer son gain. Le gain sera expédié par courrier avec remise en main propre, à l'adresse indiquée par le gagnant, au frais de la Société Organisatrice.

Article 5 – Attribution de la dotation

Lors de sa participation, le gagnant découvre immédiatement la nature de son gain grâce à l'une des quatre (4) révélations possibles :

- « Félicitations ! Vous avez gagné une pochette + 150 points fidélité »
- « Félicitations ! Vous avez gagné une lampe + 150 points fidélité »
- « Félicitations ! Vous avez gagné un anti-stress + 150 points fidélité »
- « Félicitations ! Vous avez gagné 150 points de fidélité »

Les dotations gagnées devront être récupérées à la caisse du magasin où a eu lieu le gain et avant le 24/12/25, heure de fermeture du magasin concerné sur présentation de sa Carte de jeu gagnante.

Article 6 – Remplacement des gains par la Société Organisatrice

La Société Organisatrice se réserve le droit de modifier la nature du gain gagné et de le remplacer par un gain de valeur équivalente en cas de survenance d'un cas de force majeure. La force majeure s'entend de tout évènement échappant à son contrôle qui ne pouvait raisonnablement être prévu lors

de l'organisation du présent Jeu et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées au sens de l'article 1218 du Code civil et de la jurisprudence.

Article 7 – Annulation & Modification

La Société Organisatrice du Jeu ne saurait être tenue responsable si, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté, elle était amenée à annuler le présent Jeu, à l'écourter, à le prolonger, à le différer ou à le modifier. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait. Les informations relatives à la suppression ou à la modification du Jeu seront dans ce cas, indiquées directement en magasin et feront l'objet d'un avenant au présent règlement.

Article 8 – Dépôt & obtention du règlement

Le présent règlement est déposé auprès de l'Étude SAS LSL Huissiers de Justice 92 rue d'Angiviller 78120 RAMBOUILLET. Le Règlement est disponible gratuitement sur le site internet <https://www.BLACKSTORE.fr/> et dans les magasins participants.

Article 9 – Acceptation du règlement

Le fait de participer à ce Jeu implique l'acceptation sans réserve du Règlement complet ainsi que des modalités de déroulement du Jeu.

Article 10 : Exclusions

Participer au Jeu implique une attitude loyale, signifiant le respect absolu des règles et des droits des autres Participants.

Toute participation d'une personne mineure au Jeu sera exclue et ne pourra donner lieu à l'attribution d'un lot.

Le Participant s'interdit de mettre en œuvre ou de chercher à mettre en œuvre tout procédé de participation qui ne serait pas strictement conforme au respect des dispositions du présent Règlement.

La Société Organisatrice se réserve le droit d'écartier, de disqualifier ou d'invalider les gains de tout participant ne respectant pas totalement le Règlement ou toute personne troubant le bon déroulement du Jeu, et de poursuivre en justice quiconque aurait triché, fraudé, truqué ou troublé le déroulement du Jeu tel que décrit dans le présent règlement ou aurait tenté de le faire. La fraude entraîne la disqualification immédiate de son auteur, étant précisé qu'aucune indemnité de quelle que sorte que ce soit ne pourra être demandée par son auteur à la Société Organisatrice.

La Société Organisatrice se réserve également le droit s'il y a lieu d'invalider et/ou d'annuler tout ou partie du Jeu, des participations au Jeu ou l'attribution de tout ou partie des dotations, s'il apparaît que des dysfonctionnements et/ou des fraudes sont intervenus sous quelle que forme et de quelque origine que ce soit, notamment technique, dans le cadre de la participation au Jeu ou de la détermination du (des) gagnant(s).

Article 11 : Responsabilité de la Société Organisatrice

S'agissant des dotations la responsabilité de la Société Organisatrice est strictement limitée à la délivrance des dotations effectivement et valablement gagnées, dans la limite des stocks disponibles. La Société Organisatrice n'endosse aucune responsabilité contractuelle relative au bon fonctionnement, à l'emploi, à la conformité des normes auxquelles les dotations sont éventuellement soumises ou à la sécurité des dotations attribuées. La Société Organisatrice se dégage de toute responsabilité relative à une éventuelle insatisfaction des gagnants concernant leurs dotations.

ANNEXE 1 – Liste des magasins participants

ADRESSE	CODE POSTAL	VILLE
ZI Chiriac - RN90 Chemin de la Cassine	73200	ALBERTVILLE
Impasse du Gardonnet	30100	ALES
650 Bd de la Prairie	44150	ANCENIS SAINT GEREON
12 Route de Montbéliard	90400	ANDELNANS
ZAC Petit Coudray - Rue du Maine Normandie	72610	ARCONNAY
Centre Commercial Leclerc Route de Bordeaux	33740	ARES
ZAC des Frais Fonds	62510	ARQUES
Rue de Memmingen - ZAC Clarac	32000	AUCH
Lotissement Parc de la Baie Secteur Est Saint Martin des Champs	50300	AVRANCHES
ZAC Château Gaillard Rue de l'Estuaire	35470	BAIN DE BRETAGNE
Rue de la Torche	28630	BARJOUVILLE
Centre commercial Pôle Sud 1 rue de Terre Adélie	44115	BASSE GOULAINNE
Écoparc Du Buisson Centre commercial l'Atoll	49070	BEAUCOUZE
6 Avenue Descartes	60000	BEAUVAIS
25 A Route de Bordeaux La Cavaille	24100	BERGERAC
2 Rue de la Faïencerie	62400	BETHUNE
26 rue Henri Fabre	33380	BIGANOS
12 Avenue de la Lacapelette	47550	BOE
Centre Commercial Cap Émeraude 420 Avenue François Pignier	01000	BOURG EN BRESSE
Les Jardins du Rochefort Avenue du Stade	73700	BOURG SAINT MAURICE
122 Rue des Veloutiers	05100	BRIANCON
Rue Gustave Eiffel	43100	BRIOUDE
9016 Rue Armand Sourie	19100	BRIVE LA GAILLARDE
Rond-Point de Corsac	43700	BRIES CHARENSAC
34 Chemin Plan Guillon	83440	CALLIAN
ZI de l'Artel 1224 Route de Moissac	82100	CASTELSARRASIN
Rue Louis Jouvet BP 427	85300	CHALLANS
10 Route de Sable	53200	CHÂTEAU-GONTIER
Espace commercial Vent d'Ouest Route de Saint Nazaire	44110	CHATEAUBRIANT

ZA Les Gameux	38160	CHATTE
9 Lot le Clos Genets	50460	CHERBOURG EN COTENTIN
Rue Sorel Tracy	49300	CHOLET
Zone Commerciale Auchan 15 Rue de l'Anisserie	16100	COGNAC
3 rue Rene Madec	29900	CONCARNEAU
54 Rue des Tulipiers	88140	CONTREXEVILLE
5 Rue des Laps	51350	CORMONTREUIL
50 Rue de l'Orgeval	77120	COULOMMIERS
28 Avenue Edouard Millaud	69290	CRAPONNE
Zone commerciale LES BOUCHARDES	71680	CRECHES SUR SAONE
Zone industriel Saint Christophe Centre commercial Carrefour Avenue du Colonel Noel	04000	DIGNE LES BAINS
Espace Commercial Les Portes du Lac ZAC Entraigues Les Rives de la Durance	05200	EMBRUN
Centre commercial Opensky 482 avenue des Alpes	74330	EPAGNY METZ TESSI
Galerie Commerciale ZI de Saint Jory - RN20 Rue des Usines	31150	FENOUILLET
Zone Artisanales des Trois Canons Rue du Dr Guerry - Lot 3	85200	FONTENAY LE COMTE
28 Rue des Docteurs Bertin Forum de la Gare	35300	FOUGERES
Zone Commerciale LECLERC 8 Rue du Fort	67118	GEISPOLSHEIM
47 rue Romain Desfossés	29200	BREST
Rue des Armateurs	50400	GRANVILLE
La Garenne de Melleville	27930	GUICHAINVILLE
RN 57 Avenue des Erables	54180	HOUDEMONT
Route de Pau	65420	IBOS
136 Rue Richwiller	68260	KINGERSHEIM
ZAC Moulin aux Moines	72650	LA CHAPELLE SAINT AUBIN
ZI les Récollets	72400	LA FERTE BERNARD
52 Rue Jacques Yves Cousteau	85000	LA ROCHE SUR YON
Rue Lagrua	33260	LA TESTE DE BUCH
36 Route de Quinquis Lec'h	29800	LANDERNEAU
8 Rue Ambroise Pare Espace commercial Carrefour	22360	LANGUEUX
300 Route de la Ramondia	65300	LANNEMEZAN
65 avenue de Montvaltin	71200	LE CREUSOT

Lotissement Le Vigen	87110	LE VIGEN
Zone Commerciale Leclerc Lieu-dit l'Arquipeyre	81380	LESCURE D'ALBIGEOIS
Family Village 30 Rue Amédée Gordini	87280	LIMOGES
rue de l'Espérance, ZAC Auchan	59720	LOUVROIL
Centre commercial les Cloyes Rue de Froideterre	70200	LURE
520 Avenue de la Libération	04100	MANOSQUE
17 Chemin des Écureuils	24430	MARSAC SUR ISLE
Centre Commercial La Motte	53100	MAYENNE
Centre Commercial Mondeville 2	14120	MONDEVILLE
ZA Le Pecher Rue des Pruniers	43120	MONISTROL SUR LOIRE
Par commercial Aussonne 799 Route du Nord	82000	MONTAUBAN
ZI Les Granges 1 Allée Auguste Bernard	42600	MONTBRISON
Zone Commerciale AUCHAN la lezarde	76290	MONTIVILLIERS
Pôle commercial Les Salines Rue de la Vaillère	39580	MONTMOROT
Centre commercial Océane 10 Rond Point de la Corbinerie	44000	NANTES
Local n°28 CC promenade de Flandre rue de menin	59650	NEUVILLE EN FERRAIN
29-31 Rue Robert Turgot	79000	NIORT
181 Rue D'Artois	45160	OLIVET
La Garenne de Melleville	12850	ONET LE CHÂTEAU
ZI des Loges 7 Espace Léonard de Vinci	79200	PARTHENAY
20 Rue de Kerallan	29280	PLOUZANE
ZAC de la Chaussée Centre Commercial de Chaudron	44210	PORNIC
Centre Commercial Portet 102 Boulevard de l'Europe	31120	PORTET SUR GARONNE
Zone La Tuilière	83480	PUGET SUR ARGENS
29 rue du 18 Juin	17138	PUILBOREAU
Zone Commerciale Grand Quetigny 14 Boulevard du Grand Marché	21800	QUETIGNY
ZAC de Kergoaler 11 Rue Victor Schoelcher	29300	QUIMPERLE
Centre commercial Leclerc 66-68 Avenue du 11 Novembre 1918	17300	ROCHEFORT
1 Route de Vernou	41200	ROMORANTIN LANTHENAY
24 Rue Antoine Laurent de Lavoisier	17200	ROYAN

23 BD Louis Armand	53940	SAINT BERTHEVIN
38 Rue de Paris	89100	SAINT CLEMENT
ZAC d'Hellieule 2 2 Rue Emile Durkheim	88100	SAINT DIÉ DES VOSGES
ZAC Le Steel 2 Rue Ferrer	42000	SAINT ETIENNE
24 Rue du Puits de Roche	88200	SAINT ETIENNE LES REMIREMONT
36 Avenue de l'Aquitaine	33560	SAINT EULALIE
ZAC Montplain Andelat	15100	SAINT FLOUR
Rue Georges Melies Parc de la Patte d'Oie	41350	SAINT GERVAIS LA FORET
Avenue des Pyrenées	09100	SAINT JEAN DU FALGA
1904 Route du Havre	76400	SAINT LEONARD
1 rue de Seville	68300	SAINT LOUIS
3 Bis rue de la Grassinais	35400	SAINT MALO
Rue Goarem Vraz	29600	SAINT MARTIN DES CHAMPS
Lieudit "l'inqueterie" - lotissement "les Hauts Champs"	62280	SAINT MARTIN LES BOULOGNE
Centre Commercial Bordeaux Ouest 34 Avenue Descartes	33160	SAINT MEDARD EN JALLES
Centre Commercial le Grand Mail Boulevard Saint Vincent de Paul	40990	SAINT PAUL LES DAX
17 Avenue des Pins	26750	SAINT PAUL LES ROMANS
ZAC de RochePINARD Cc les Atlantes – Avenue J. Duclos	37700	SAINT PIERRE DES CORPS
125Route de Nyons	84110	SAINT ROMAIN EN VIENNOIS
Zone commerciale Anglures	61300	SAINT Sulpice SUR RISLE
Centre commercial E.Leclerc RN 10	40230	SAINT VINCENT DE TYROSSE
Chemin des Sables	24200	SARLAT LA CANEDA
Illet E ZAC de la Colleraye RD93	44260	SAVENAY
Zone Commerciale Avignon Nord Chemin des Daulands	84700	SORGUES
Centre Commercial Océanis Lieu-dit les Vallées	85800	ST GILLES CROIX DE VIE
Zone du Linkling II 27 boucle du ferronnier	57100	THIONVILLE
2 Chemin de Gabardie Centre commercial Gramont	31200	TOULOUSE
Ctre Ccial Carrefour - ZAC du Clos aux Antes 10 Rue de l'Isle Sainte Catherine	76410	TOURVILLE LA RIVIERE

Centre commercial carrefour RD1555 Route de Draguignan	83720	TRANS EN PROVENCE
Zone Mulatec 30 Route de Brive	19000	TULLE
Centre Commercial Leclerc Route de Souhara	64122	URRUGNE
Centre commercial Route de Ponty	19200	USSEL
Zone Commerciale Kerlann Rue Théophraste Renaudot	56000	VANNES
Secteur ZB de la ZAC de Jaux Venette	60280	VENETTE
8 Avenue de la République	18100	VIERZON
13 Avenue Micheline Ostermeyer	76190	YVETOT
136 Route de Lyon	03400	YZEURE
Boulevard Kennedy	65000	TARBES